

**Régime de retraite complémentaire des cadres  
Les résultats 2007**

Le régime de retraite des cadres Agirc dégage en 2007 un résultat global excédentaire de **1,5 milliard d'euros**.

Les cotisations des entreprises s'élèvent à 15,14 milliards d'euros en progression de 4,3 % tandis que les allocations à la charge du régime atteignent 16,66 milliards d'euros, en hausse de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les ressources de l'exercice 2007 (y compris les régularisations sur exercices antérieurs) augmentent de 6,3 %, taux supérieur de plus de 1 point à celui des charges (+ 5 %).

Le résultat technique, différence entre les ressources et les charges, passe de - 257 millions d'euros en 2006 à - 75 millions d'euros en 2007. Ce sont principalement les régularisations de cotisations en provenance de l'Unédic et de l'Etat au titre d'exercices antérieurs, qui expliquent cette amélioration, le résultat technique relatif au seul exercice 2007 très proche de celui enregistré en 2006 continuant à se dégrader sous l'effet d'une croissance des charges supérieure aux ressources.

Le résultat global est obtenu après prise en compte des transferts et produits financiers.

<b>Principaux résultats 2007</b>	<i>(en milliards d'euros)</i>
Ressources	17,01
Charges	-17,09
<b>Résultat technique avant transferts</b>	<b>-0.08</b>
Transferts financiers :	
- Arrco/Agirc	0,82
- Contribution d'équilibre de l'AGFF	0,24
Produits financiers	0,52
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>1,5</b>